



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

SCP LE GOFF & OMARJEE

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2023-11-27

Avis de constitution

SCI ARESSE IMMO

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SIRUGUE, Notaire de la SELAS « LE GOFF, OMARJEE & Associés, Notaires », titulaire d'un Offi

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la

La dénomination sociale est : SCI ARESSE IMMO.

Le siège social est fixé à : DZAOUZDI (97615) , 5 impasse Médiathèque Labattoir.

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraire uniquement.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des as

Le gérant est Madame Mariame BOINA (épouse HOUMADI) demeurant à DZAOUZDI (97615) 5 Impasse Médiathèque.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MAMOUDZOU (Mayotte)

Pour avis

Le notaire.